

TITAN CEMENT INTERNATIONAL SA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

COMMUNICATION SUR LA DISPOSITION D'ACTIONS PROPRES

Bruxelles, 14 février 2020, 16:00 CET - Titan Cement International SA (Euronext Bruxelles, ATHEX et Euronext Paris, TITC), conformément à l'article 8:6 de l'arrêté royal du 30 avril 2019 portant exécution du Code belge des sociétés et associations, annonce la vente par sa société filiale, la S.A. CIMENTS TITAN (« TITAN S.A. ») de 23.636 actions de Titan Cement International SA (« TCI ») à sept (7) employés du Groupe TITAN, dans le cadre des plans d'options sur actions qui sont en vigueur.

Les actions de la TCI mentionnées ci-dessus ont été vendues le 10, 13 et 14 février 2020 par TITAN S.A., via des transactions de gré à gré, au prix d'exercice de 10€ par action (236.360 € au total).

À la suite des transactions susmentionnées, TITAN S.A. possède 4.774.813 actions qui représentent 5,79% des droits de vote de TCI.

Le présent communiqué est consultable sur le site web de Titan Cement International SA via ce lien https://ir.titan-cement.com/en/regulatory-stock-exchange-announcements.

Personne de contact: Afroditi Sylla, Relations Investisseurs ,+30 210 2591 257, ir@titan-cement.com

A propos de **Titan Cement International SA**:

Titan Cement International est un producteur multirégional de ciment et de matériaux de construction. Les activités commerciales recouvrent la production, le transport et la distribution de ciment, de béton, de granulats, de cendres volantes, de mortiers et d'autres matériaux de construction. Le groupe emploie environ 5 500 personnes et est présent dans 15 pays, exploitant des cimenteries dans 10 d'entre eux : Etats-Unis, Grèce, Albanie, Bulgarie, Macédoine du Nord, Kosovo, Serbie, Egypte, Turquie et Brésil. Tout au long de son histoire, le groupe a aspiré à servir les besoins de la société, tout en contribuant à une croissance durable, responsable et intègre.